



MAIRIE
DE
POINTIS-INARD
31800

Tél. 05 61 89 20 05

Fax 05 61 89 50 90

mairiepointisinarad@wanadoo.fr

Réunion de Travail n°5

28 novembre 2016



Président : M. PUISSEGUR Jean-Louis, Maire

Présents : Mme MARIGO Séverine, Mmes MASI Christelle
PERALDI Audrey. SAUNE Sylvette

MM. ABADIE Patrice. BARRERE William, BOSELLI Nicolas,
COURAU Pierre, DAURE Cédric, M. MOURA Francis
POURCHARET Bruno.

Absents excusés : Mme DUCHEIN Marie Hélène. M.
GOUAZE. Christian.

Commission communale : Présents : Denis FAVAREL. Louis
PAGES. Dominique GOUZENES. PUISSEGUR Wilfrid

BUDGET – FINANCES

- Indemnité percepteur : environ 300 € – accord
- Taxe aménagement : 1.30 % sur les réalisations immobilières : maintien de la taxe (au taux minimum) pour la période entre la fin du POS (mars 2017) et l'approbation du PLU

PERSONNEL COMMUNAL

- Contrôle URSSAF révèle que les repas pris par les agents de cantine doivent être déclarés en « avantage en nature ». Rectification à partir du 01.01.2017. Information des agents → Séverine MARIGO
- Coût réel des repas à chiffrer pour connaître précisément la participation de la commune. Voir l'évolution de cette participation avec la livraison du SIVOM (Monique CASTEX absente)

ECOLE

- Travaux en cours : planning de fin en Juillet 2017. Accessibilité réalisé sur les anciens locaux.

VOIRIE

- Illuminations Noël : rallonge budgétaire de 1000 €, voir pour budget 2017
- Trous à boucher vers Brouls, chemin de Larresclotte → Christian Gouazé
- Accès Parc du Château (dégradation des pelouses par les véhicules. Etudier borne escamotable au portail. Poser panneaux « interdiction de circuler sur les pelouses.
- Poser un « Stop » carrefour des clottes et de la rue du Cagire.
- Panneau 7.5 T à la Mourère
- Faire dégager la haie carrefour du Gestas

FORET

- Desserte du Bialé : estimation trop couteuse des travaux à payer sur la commune de Lespiteau. Reprendre dossier avec ONF → Francis Moura. Traction animale pour exploitation ?

DECHETS-EAU-ASSAINISSEMENT

- Rapports annuels consultables en mairie (SIVOM-Eliminations des déchets / Syndicat de l'Arbas – Eau potable / SICASMIR – assistance personnes âgées)

BATIMENTS COMMUNAUX

- Réfection, aménagement salle des fêtes.
 - Accessibilité obligatoire (H1 monte-charge extérieur - H2 abaissement du niveau du sol)
 - Peinture intérieure, ravalement façade ; voir état toiture

- Réfection, aménagement mairie
 - Accessibilité : rampe extérieure à créer
 - Façade à refaire
 - Bureaux : gain de place possible (15 m²) en décalant les escaliers du hall (vers étage et salle des fêtes)
 - Réaménagement secrétariat de mairie et salle d'attente.
- L'architecte Joel GRAU mandaté sur ces orientations, puis voir faisabilité budgétaire
- Achat barrières (500.40 €) Christian Gouazé
- Bâtiment Notre Dame : zinguerie à revoir côté rue → Christian Gouazé
- Refuge : mettre électricité au garage → Christian Gouazé
- Gravier : voir sécurité coffret (SDEHG)
- Chapelle St Sernin : gouttière (idem Château) – problème délai artisan, entreprise SANNER ? → Christian Gouazé

ANIMATIONS

- Amicale Laïque : demande de subvention exceptionnelle /fête locale (bonne initiative) : voir prochain conseil
- Eglise évangélique : déchets le long du parcours : voir Pasteur → J.Louis Puissegur

INFORMATION - COMMUNICATION

- Remerciements des familles : DUCHEIN. SAUNE. LAGEZE
- Plaque « Mairie » pour tombe Didier OTT → Séverine MARIGO

Le Maire,

J.Louis PUISSEGUR

